

# CAPA

Travaux Forestiers  
*formation diplômante de niveau V*



**CFPPA**  
des **HAUTES**  
**PYRÉNÉES**  
LANNEMEZAN



UFA de Vic  
CFPPA des Hautes-Pyrénées  
131 rue du Bidalet  
65300 Lannemezan  
Tél : 05 62 31 82 00  
Fax : 05 62 31 82 01  
[cfppa.lannemezan@educagri.fr](mailto:cfppa.lannemezan@educagri.fr)

**formagri-65-vic.fr**





### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 25 ans révolus.  
Après une classe de troisième.  
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

### Recrutement

Préinscription en ligne sur [www.cfa-piemont-pyrenees.fr](http://www.cfa-piemont-pyrenees.fr) ou demander une fiche d'inscription.

A noter : l'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage.



### Organisation de la formation

Date de début : Septembre de la 1ère année  
Date de fin : Juin de la 2nde année  
2 années en alternance : 26 semaines de cours au CFA + 68 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés par an.

### Métiers visés ou poursuite d'études

Ouvrier, ouvrière forestier -ouvrier de l'entretien de l'espace rural.  
Poursuivre ses études au CFA Piémont-Pyrénées vers le BPRCF (Responsable de Chantiers Forestiers).

### Objectifs de la formation

Acquérir des compétences dans les différents travaux d'aménagements et d'équipement de la forêt dans le respect de l'environnement -----> travaux de bûcheronnage : abattage et façonnage.  
Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.  
Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.  
Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance.

Unités capitalisables	Contenu
UC TECHNIQUES	Techniques forestières
	Pratiques professionnelles
UC GÉNÉRALES	Mathématiques
	Communication, français
	Connaissances humaines et sociales
	Sport
	Environnement de l'exploitation et législation du travail
UCARE	Initiation au débardage

### Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.  
Pour obtenir le diplôme du CAPA, il faut obtenir les 8 Unités capitalisables.